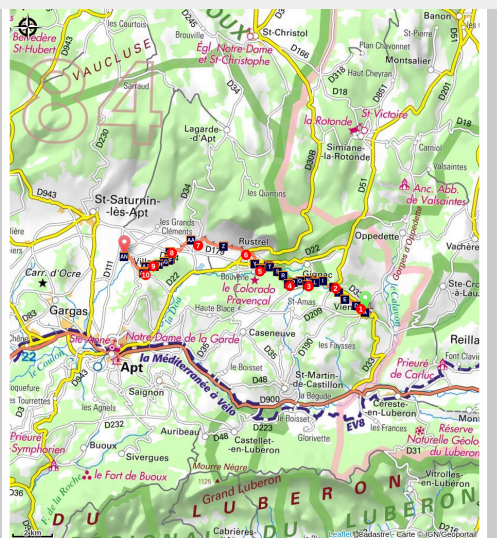


JOUR 2 - VIENS - VILLARS - Tour des ocre du Luberon

Viens



Fontaine des Jean Jean sur Apt (©Eric Garnier - PNR Luberon)



Des merveilles géologiques... à découvrir avec le plus grand soin !

Cette deuxième étape, qui relie Viens à Villars, est un peu plus courte que la première. Mais avant d'atteindre le village de Rustrel, vous pouvez aisément la compléter d'un des deux circuits balisés du site du Colorado provençal. Vous emprunterez ensuite les contreforts des Monts de Vaucluse, entourées de lavandins et aux panoramas majestueux. Enfin, le passage par la colline de la Bruyère offrira un paysage ocreux plus intimiste ; soyez respectueux du site et de l'esprit des lieux...

Infos pratiques

Pratique : À pied

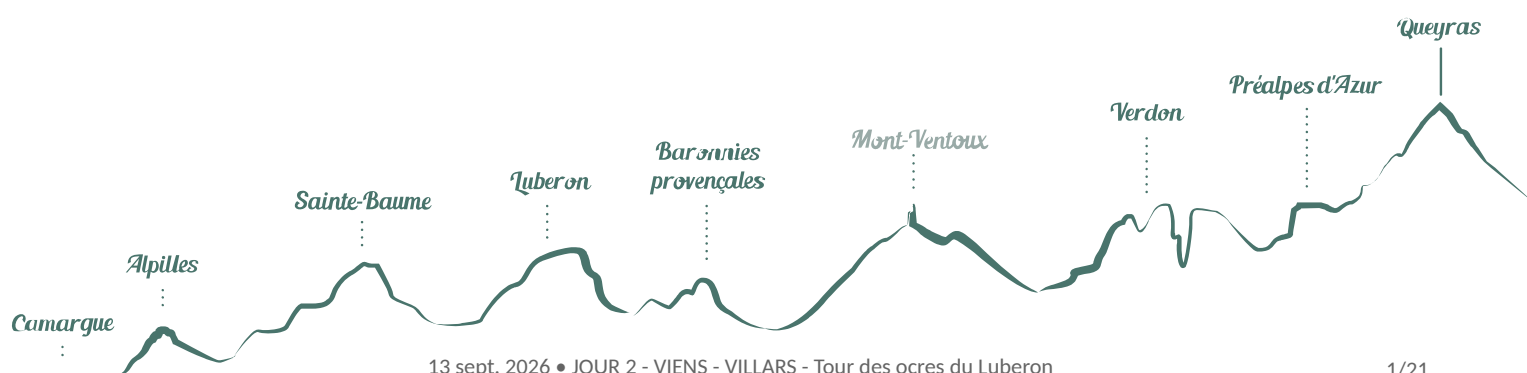
Durée : 5 h

Longueur : 18.9 km

Dénivelé positif : 390 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance



Itinéraire

Départ : Village de Viens

Arrivée : Village de Villars

Emprunter la route de Banon (D33) et dans le virage en sortie de village, rejoindre le belvédère de Pousterle. Dos à la vue panoramique, grimper les petits escaliers en pierre direction "Col des Quatre Chemins" (GR-GRP®). 30 m plus haut, poursuivre sur le sentier de gauche. Longer le mur du réservoir, passer sous deux beaux chênes puis, au croisement de sentier, continuer à gauche (GR-GRP®). Monter tranquillement le sentier plus ou moins rocailleux sur 230 m. Laisser un sentier bien marqué à gauche et filer tout droit. A hauteur d'une belle dalle rocailleuse, profiter d'une vue magnifique, puis poursuivre sur 1 km le sentier en crête (GR-GRP®).

1- A hauteur d'un croisement en Y, quitter la crête et descendre le sentier à droite (GR-GRP®). 300 m plus bas, poursuivre le chemin à gauche et 400 m plus loin, déboucher sur la route (D33) et avancer tout droit 50 m.

2- Au carrefour "Col des Quatre Chemins", emprunter à gauche la piste de Piégros (GR-GRP®). Filer sur cette piste sur 720 m et au croisement d'un sentier situé en plein virage, poursuivre la piste à gauche. 450 m plus loin, profiter du géosite de la dalle à empreintes de pas de mammifères (site géologique protégé). Après un temps de découverte de ce géosite, poursuivre encore la piste sur 300 m. Après une légère courbe à gauche (beaux chênes), gravir à droite le petit sentier à flanc de talus. Atteindre 50 m plus loin le beau point de vue (table d'orientation) puis, par la suite du sentier, redescendre sur la piste.

3- Au carrefour "la Colle", virer à droite et descendre la route de Gignac (GR-GRP®). 550 m plus bas, au carrefour "la Cadenière", quitter la route et s'engager à gauche sur le chemin revêtu de l'Ubac. 950 m plus loin, à l'entrée d'un virage, prendre un chemin à gauche puis, 100 m plus loin, s'engager légèrement à gauche sur le sentier (GR-GRP®). 270 m plus loin, au croisement de sentier, filer à droite, franchir une section sableuse suivie d'une zone rocailleuse et déboucher sur une piste.

4- Au poteau "Barriès", virer à droite sur la piste (GR-GRP®). Descendre la piste, franchir plusieurs virages et profiter au passage des points de vue sur les affleurements ocreux. Atteindre en contrebas les rives de la Dôa, traverser à gué (prudence !) et remonter en face. Au chemin revêtu, virer à gauche, longer l'ancien parking du Colorado et filer encore tout droit sur 200 m (GR-GRP®).

5- Au carrefour "Cornet", bifurquer à droite en direction de Rustrel et remonter le chemin revêtu de Saint-Joseph (GR-GRP®). Déboucher sur la D22 (stop !), traverser la route avec prudence et poursuivre en face. Monter tranquillement entre les habitations. Atteindre le bd. du Colorado et l'emprunter à gauche (GR-GRP®). Au carrefour "Rustrel", descendre à gauche la route de Saint-Christol (D30), longer la Poste et filer tout droit jusqu'à la place de la Fête.

6- Devant l'Auberge de Restreou, poursuivre tout droit, passer juste en contrebas du château et emprunter la rue du Château jusqu'à son terme (GR-GRP®). Au carrefour "Gibas", continuer sur le chemin de l'Olivier. Avancer ainsi à flanc de colline sur 1,4 km. Au croisement, emprunter la piste en face sur 300 m. Au talweg, bifurquer légèrement à droite sur le sentier puis grimper sur la gauche. Franchir une section de sentier caillouteuse et déboucher sur une piste à flanc de colline (GR-GRP®). Au croisement, filer tout droit, passer un long virage gauche et descendre la piste en sous-bois jusqu'à la route de Lagarde-d'Apt (D34).

7- Virer à droite et remonter la route sur 360 m (prudence !). Dans le virage, au carrefour "La Braguette", descendre à gauche le chemin caillouteux (GR-GRP®), passer un virage puis, en contrebas, poursuivre à gauche. Longer une ferme et déboucher sur la route de Saint-Saturnin-lès-Apt (D179). Traverser la route (prudence !) puis le hameau des Viaux et déboucher sur la route de Villars (D214). Virer à droite et l'emprunter sur 550 m (prudence !).

8- Au carrefour "La Glaurivette", quitter la route et s'élever à gauche vers le massif (GR-GRP®). Aux deux

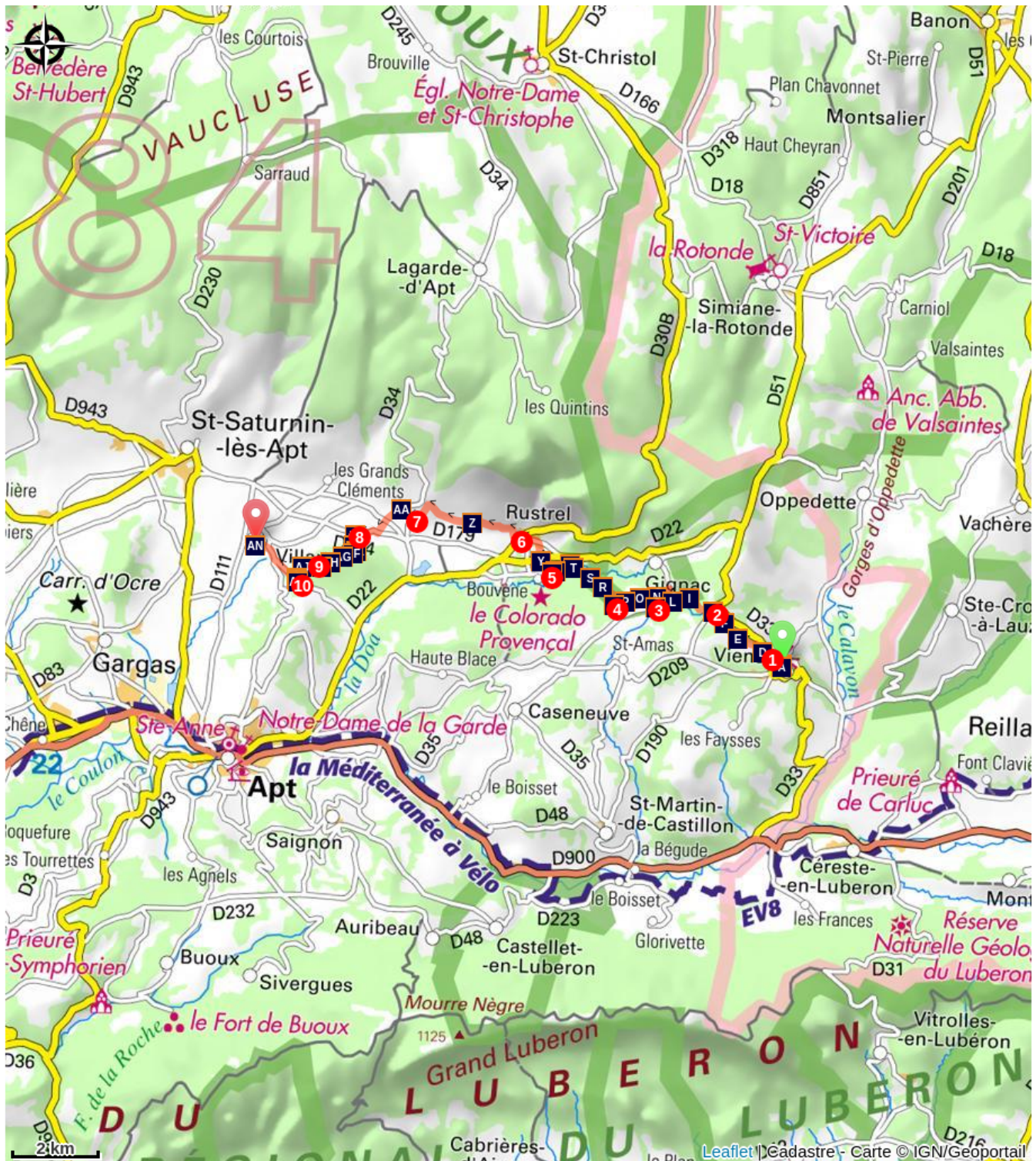
premiers croisements, poursuivre à droite. Bien suivre le sentier ocreux balisé et après une longue courbe à gauche, s'élever fortement (dalle d'ocres glissante !). Au carrefour "Les Bruyères", bifurquer à droite et traverser le massif ocrier en crête de colline (GR-GRP®).

9- Au carrefour "Trou des Américains", prendre le sentier à gauche (PR) et rejoindre 100 m plus loin la marre (panneaux d'interprétation). Revenir ensuite sur ses pas jusqu'au carrefour "Trou des Américains" et là, virer à gauche et suivre le sentier entre les bruyères et les pins (GR-GRP®). Dévaler une section de sentier plus raide, bien rester sur le sentier légèrement à droite et en contrebas, bifurquer à gauche. 100 m plus loin, gagner l'aire de détente de l'Espace Naturel Sensible (panneau) puis, par la piste raide, descendre jusqu'au parking en contrebas.

10- Emprunter à droite la route des Trécassats (GR-GRP®). Poursuivre sur la chaussée (prudence !) et 800 m plus loin, au carrefour "La Clastre", filer tout droit. Franchir un petit pont et à la sortie du grand virage, s'engouffrer sur le sentier à gauche et grimper au milieu du lotissement (GR-GRP®). Déboucher sur la route, virer à gauche puis poursuivre sur la route jusqu'à la mairie.

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée de Vaucluse (PDIPR 84), labélisé GRP® par la FFRP.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|--|
|  Viens, village médiéval (AA) |  Viens, géosite du Géoparc mondial UNESCO du Luberon (AB) |
|  Belvédère de Pusterle à Viens (AC) |  Cabanes de pierre (AD) |
|  Marcescence et pubescence du Chêne blanc (AE) |  Oiseaux des champs (AF) |
|  Fleurs et cultures (AG) |  MediterRE3 et risque incendie (AH) |

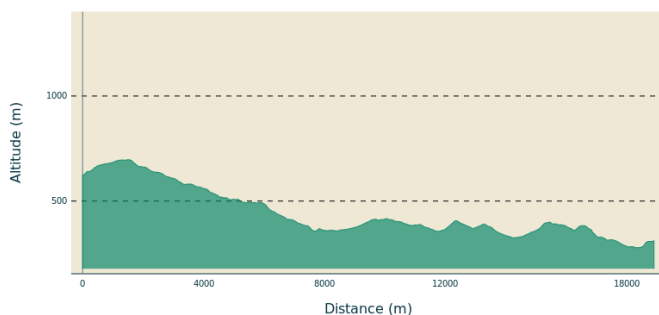
-  Les incendies, un bienfait pour les plantes pyrophytes (AI)
-  Rhinocéros et chevrotains à Viens (AK)
-  Réserve naturelle géologique du Luberon (AM)
-  Panorama sur Gignac (AO)
-  L'emblématique couple de Rustrel (AQ)
-  Ciste à feuilles de laurier (AS)
-  L'exploitation de l'ocre à Rustrel (AU)
-  La formation de l'ocre (AW)
-  Opération Grand Site de France : une nécessité ! (AY)
-  Grande Traversée VTT de Vaucluse® (BA)
-  Extraction ocrière (BC)
-  Châtaignier des sols acides (BE)
-  Danger éboulement ! (BG)
-  Indispensable chauve-souris ! (BI)
-  La Bruyère, espace naturel sensible (BK)
-  La colline de La Bruyère, espace protégé (BM)
-  Dalle de Viens, géosite du Géoparc mondial UNESCO du Luberon (AJ)
-  Dalle à empreintes de pas de mammifères (AL)
-  Les origines marines de l'ocre ! (AN)
-  L'exploitation ocrière (AP)
-  L'ocre et son exploitation (AR)
-  Berges et forêts humides (AT)
-  Colorado provençal (AV)
-  Rouvrir les vues sur le Colorado (AX)
-  Des saignées colorées (AZ)
-  Un cabanon pour maternité (BB)
-  Petit rhinolophe (BD)
-  Minioptère de Schreibers (BF)
-  Petite divagation = réveil fatal ! (BH)
-  Ce chemin est d'or, ocre et vermeil... (BJ)
-  La colline de la Bruyère, site classé et OGS (BL)
-  Villars, village de caractère (BN)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Au point 2, puis entre les points 5 et 6, 7 et 8 puis après le point 10 : prudence lors des traversées et emprunts de route.
- Entre les points 2 et 3 en particulier, ATTENTION ZONE PASTORALE ! En présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. Pour mémoire, [consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#) sur le Parc naturel régional du Luberon.
- Avant le point 3 : DALLE A EMPREINTES DE VIENS ; site classé de la Réserve naturelle géologique du Luberon. Je pénètre avec respect sur ce site protégé. Je laisse en place roches, minéraux et empreintes. Je préserve ainsi le patrimoine géologique de la dalle à empreintes de pas de mammifères.
- Entre les points 4 et 5 : passage à gué sur la Dôa. Ne pas hésiter à faire demi-tour en cas de crue !
- Avant le point 5 : COLORADO PROVENÇAL, site classé au titre du paysage et site privé. L'accès au Sahara, aux belvédères et à Barriès est payant (réservation préalable en haute saison).
- Après le point 8 : COLLINE DE LA BRUYÈRE, site classé au titre du paysage et Espace Naturel sensible (ENS). Cet îlot siliceux au milieu d'un océan calcaire est un territoire d'exception. Merci de le respecter.
- Bien rester sur les sentiers et chemins balisés. Ne pas gravir les dunes de sables ocreux (forte érosion) et surtout ne pas s'approcher trop près des falaises d'ocres (le dessous des bords des fronts de tailles peuvent être très érodés !).
- Ne pénétrer en aucun cas dans les cavités d'ocres (anciennes mines d'extraction d'ores), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique de chauves-souris.
- S'abstenir en chemin de tout prélèvement (flore, ocre).
- RISQUE INCENDIE ! Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Ne pas fumer en forêt et ne pas y allumer de feu, quelle que soit la saison c'est interdit ! En période estivale (du 15 juin au 15 septembre), avant de partir en balade, bien se renseigner sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 278 m
Altitude max 697 m

A 17 km à l'est d'Apt, via la D209.

Parking de la mairie de Viens, place de l'Ormeau.

Sur votre chemin...



Viens, village médiéval (AA)

Place forte médiévale perchée sur un promontoire dominant la vallée du Calavon, au sud des monts de Vaucluse, Viens offre un vaste panorama sur les paysages du Luberon. Cité "Vegniz" en 1005, et connu depuis 1225 sous le nom actuel de Viens, le village a déjà fêté le millénaire de sa fondation ; la promenade au gré de [ses ruelles](#) et au pied de ses remparts constitue un véritable voyage dans le passé !

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Viens, géosite du Géoparc mondial UNESCO du Luberon (AB)

Le label Géoparc mondial UNESCO distingue des territoires qui protègent, valorisent et font découvrir des sites et paysages géologiques remarquables, en lien étroit avec leurs patrimoines naturels, culturels et leurs habitants. Le Géoparc mondial UNESCO du Luberon s'inscrit dans ce réseau international engagé pour la transmission du patrimoine géologique. Animé et piloté par le Parc naturel régional du Luberon, il réunit de nombreux géosites qui témoignent de l'histoire de la Terre, structurent les paysages et illustrent les liens entre géodiversité, biodiversité et activités humaines. Le village de Viens et le belvédère de la Pousterle font partie de ces [géosites](#). Ils offrent un point de vue privilégié sur les reliefs du Luberon, les monts de Vaucluse et la montagne de Lure, et permettent de lire, à ciel ouvert, une partie de l'histoire géologique du territoire.

Crédit photo : ©Stéphane Legal - PNR Luberon



Belvédère de Pousterle à Viens (AC)

Quel magnifique [panorama](#) ! Au fond, au nord-nord-est, apparaît la Montagne de Lure (1826 m), chère à Giono. Plus proche, en contrebas, la belle entaille en forme de Z correspond aux gorges d'Oppédette où se faufile le Calavon. Puis, en contrebas, légèrement à droite, le paysage présente des couches vertes et rouges : c'est une carrière d'argile. De très bonne qualité, elle était exploitée autrefois par les tuileries de Marseille pour la céramique, la poterie ou les travaux publics. Elle est toujours en activité de manière épisodique. Ces argiles se sont déposées au fond d'un lac il y a environ 30 millions d'années.

Crédit photo : ©Solgne Louis - PNR Luberon



Cabanes de pierre (AD)

Les petites constructions en pierre sèche peuplant le paysage luberonnais portent le nom de bories. Elles étaient construites autrefois pour servir d'abris aux bergers ou pour ranger son matériel. Elles sont construites en suivant la technique de l'encorbellement qui consiste à empiler les pierres plates les unes sur les autres en les inclinant vers l'extérieur de la construction. Vous en trouverez de toutes tailles dans le Luberon. Une borie peut peser entre 30 et 200 tonnes et utilise 40 000 à 300 000 pierres. Chacune d'elles est passée 2 ou 3 fois entre les mains du constructeur !

Crédit photo : ©Stéphane Legal - PNR Luberon



Marcescence et pubescence du Chêne blanc (AE)

Ici se dresse un très beau Chêne pubescent, ou Chêne blanc (*Quercus pubescens*). Très commun sur le Luberon, il doit son nom au duvet qu'il porte sous les feuilles et sur les bourgeons. Il perd ses feuilles, au contraire du Chêne vert ou du Chêne Kermès qui les gardent tout l'hiver. Par contre, les feuilles sèches persistent longtemps, accrochées aux branches, ce qui donne des paysages bruns jusqu'en avril quand les jeunes feuilles de l'année prennent la relève : on dit alors qu'il est marcescent.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Oiseaux des champs (AF)

À Viens, l'agriculture a conservé des pratiques raisonnées, a subi peu de démembrements et a gardé des « infrastructures agroécologiques », terme désignant simplement ces petits éléments de la campagne tels que les murets, cabanons, haies arbustives et arborées, talus, jachères, etc. Tous ces micro-habitats contribuent à l'accueil d'une foule d'espèces ; il est possible de citer le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), la Huppe fasciée (*Upupa epops*) et la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). Si, belle nouvelle, la très rare Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) a été recontactée en 2024, ce n'est hélas pas le cas du Bruant ortolan, qui semble avoir disparu de la commune.

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



Fleurs et cultures (AG)

Parmi les plantes associées aux cultures, un cortège spécifique est particulièrement remarquable à Viens, celui des plantes messicoles. Ces plantes accompagnent depuis plusieurs millénaires les cultures annuelles, notamment de céréales. Ce sont le Miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*), l'Alpiste paradoxal (*Phalaris paradoxa*), les bleuets... qui coloraient autrefois abondamment les campagnes, mais qui ont aujourd'hui fortement régressé partout et même disparu de certaines régions de France. Il existe environ une centaine d'espèces messicoles dont une bonne partie est encore présente à Viens, du fait de la persistance de pratiques plutôt extensives.

Crédit photo : ©Laurent Michel - PNR Luberon



MediterRE3 et risque incendie (AH)

Selon les études actuelles, les régions sous influence méditerranéenne connaîtront une augmentation significative de la puissance du feu au cours du XXI^e s. Les scientifiques estiment que la superficie de terrains incendiés y augmentera de 40 à 100 % ! Devant ce constat, le Parc naturel régional du Luberon s'est engagé depuis 2021 dans le projet de coopération internationale « MediterRE3 », autrement dit restaurer la résilience des paysages méditerranéens pour réduire les émissions de gaz à effet de serre lors des incendies. L'objectif est d'étudier comment réduire la vulnérabilité du territoire et adapter le paysage à l'augmentation du risque d'incendie. Le Parc du Luberon est territoire pilote avec deux parcs nationaux du réseau Medforval ; le Parc national des Gorges de Samaria en Crète et le Parc national du Prokletije au Monténégro.

Crédit photo : ©Lilian Car - PNR Luberon



Les incendies, un bienfait pour les plantes pyrophytes (AI)

Ici en 2005, un gros incendie a ravagé l'ensemble du vallon de La Buye. En général, le cortège de plantes présent avant le feu se reconstitue après 10 ou 25 ans. Mais certains secteurs subissent l'incendie si fréquemment que les plantes favorisées par le feu, les plantes pyrophytes, finissent par occuper prioritairement l'espace au détriment de la biodiversité. Sur les talus en bord de piste, malgré les travaux de débroussaillage et broyage préventifs à la lutte contre les incendies, persiste des Cistes blancs ou Ciste cotonneux (*Cistus albidus*), une des plantes pyrophytes courante en Provence.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Dalle de Viens, géosite du Géoparc mondial UNESCO du Luberon (AJ)

Le label Géoparc mondial UNESCO distingue des territoires qui protègent, valorisent et font découvrir des sites et paysages géologiques remarquables, en lien étroit avec leurs patrimoines naturels, culturels et leurs habitants. Le Géoparc mondial UNESCO du Luberon s'inscrit dans ce réseau international engagé pour la transmission du patrimoine géologique. Animé et piloté par le Parc naturel régional du Luberon, il réunit de nombreux géosites qui témoignent de l'histoire de la Terre, structurent les paysages et illustrent les liens entre géodiversité, biodiversité et activités humaines. La dalle à empreintes fossilisées de Viens fait partie de la [soixantaine de géosites](#) identifiés sur le territoire du Géoparc du Luberon, animé et piloté par le PNR Luberon.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Rhinocéros et chevrotains à Viens (AK)

Ce site exceptionnel est une dalle calcaire qui présente à sa surface plus de 200 empreintes de pas des mammifères qui vivaient dans la région il y a environ 30 millions d'années. Aux abords d'un vaste lac, des rhinocéros primitifs, sans corne et sans cuirasse appelés *Ronzotherium*, ont laissé des empreintes à trois doigts, tandis que celles à deux doigts sont celles de chevrotains ou d'entélodontes apparentés au sanglier. Les dalles à empreintes de pas de mammifères sont très rares à l'échelle de la planète mais 8 ont été décrites dans le Luberon !

Crédit photo : ©PNR Luberon



Dalle à empreintes de pas de mammifères (AL)

La [dalle à empreintes](#) de pas de mammifères de Viens a été découverte en 1968 par des excursionnistes. Ce site est composé de deux dalles de 20m² et 400m² appartenant au même niveau, séparées par la piste de La Buye. Elles sont formées de calcaire d'origine lacustre et datent d'environ 33 millions d'années (formation des Calcaires de la Fayette, période Oligocène, ère Cénozoïque). Ce géosite exceptionnel du Géoparc du Luberon est également l'un des 28 sites de la Réserve naturelle géologique du Luberon : la réglementation y interdit d'extraire et de ramasser les fossiles ainsi que d'effectuer des moulages.

Crédit photo : ©Vincent Damourette - Coeurs de Nature-SIPA



Réserve naturelle géologique du Luberon (AM)

200 m plus loin sur la piste qui démarre du col, se cache la fameuse [dalle à empreintes](#) de pas fossilisés de rhinocéros primitifs, de chevrotains ou d'entélodontes apparentés au sanglier, et qui vivaient dans la région il y a environ 30 millions d'années. Ce site exceptionnel est l'un des 28 sites de la Réserve naturelle géologique du Luberon : la réglementation y interdit d'extraire et de ramasser les fossiles ainsi que d'effectuer des moulages.

Crédit photo : ©Stéphane Legal - PNR Luberon



Les origines marines de l'ocre ! (AN)

Les ocres du Luberon trouvent leur origine dans des sables marins déposés au Crétacé, il y a environ 100 millions d'années, lorsque la mer recouvrait une partie de la Provence. Ces sables renfermaient de la glauconie, un minéral argileux vert riche en fer. Après le retrait de la mer, ils ont été soumis à une longue altération sous climat chaud et humide. Cette transformation a modifié la composition minéralogique et la couleur des sables : les anciens sables verts sont alors devenus des sables ocreux, aux teintes jaunes, orangées ou rouges.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Panorama sur Gignac (AO)

En contrebas, dans la vallée de la Doâ, à l'extrémité du massif des ocres, se dresse sur son mamelon, le village de Gignac. Son château date du XVIIIe s. et sa jolie église romane avec son abside semi-circulaire du XIIe s. Outre l'industrie de l'ocre, Gignac exploita longtemps le minerai de fer, au quartier dit "de la Ferrière". La teneur en fer du minerai extrait dans cette mine pouvait atteindre 55%. Il semble d'ailleurs que la mine ait été exploitée dès le Néolithique, jusqu'à la fin de l'époque gallo-romaine.

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA



L'exploitation ocrière (AP)

Lancée à la fin du XVIIIe s., l'industrie ocrière connaît son apogée dans les années 1920. L'ocre était incorporée comme épaississant dans les produits manufacturés tels que le caoutchouc naturel. Elle était aussi utilisée dans le bâtiment pour les enduits et les façades. Au XIXe et XXe s., l'exploitation industrielle exportait de gros volumes dans le monde entier : à l'apogée, sur les 40 000 tonnes d'ocre produites, plus de 90 % étaient exportés en Europe, en Amérique et dans les colonies. En 1929, l'industrie de l'ocre emploie un milliers d'ouvriers et d'employés.

Crédit photo : ©DR



L'emblématique couple de Rustrel (AQ)

Dans les années 80, les falaises de la Grande Combe situées juste au-dessus de Rustrel, abritaient un célèbre couple de Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*). Plus petit des vautours européens, ce charognard et détritivore est aussi un expert vol long-courrier ! En 1998, à l'aide des balises de suivi, les enfants de l'école ont pu suivre leur migration jusqu'en Afrique sahélienne. Le couple a disparu de nos cieux depuis quelques années et leurs jeunes descendants n'ont pas pris la relève. En France, on ne compte plus que 82 à 88 couples de percnoptères territoriaux, dont une soixantaine se trouvent dans les Pyrénées et une vingtaine dans le sud de la France (4 à 5 couples dans le Luberon).

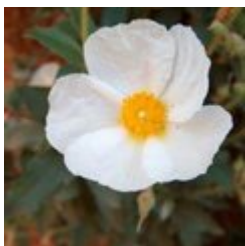
Crédit photo : ©David Tatin



L'ocre et son exploitation (AR)

Ci-dessous, se trouve l'ancienne aire d'extraction de Barriès (privé - visite guidée uniquement !). Les paysans de Rustrel sont devenus des ocriers et des industriels exportant dans le monde entier au XIXe et XXe s. L'ocre est un pigment naturel qui a été incorporé comme épaississant dans les produits manufacturés tels que le caoutchouc naturel. Cette industrie consommait de gros volumes d'ocre dans le monde entier (joints de boqueaux, rustines de vélo...). Il était aussi utilisé dans le bâtiment pour les enduits de façades. Son exploitation a subi la grande crise de 1929 et a été progressivement remplacée par les produits de synthèse. Après la Seconde Guerre mondiale, les carrières ferment progressivement. Aujourd'hui, la [Société des Ogres de France](#) exploite encore une carrière à Gargas et produit 1 200 tonnes d'ocre par an.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Ciste à feuilles de laurier (AS)

Le Ciste à feuilles de laurier (*Cistus laurifolius*) est un arbuste aisément identifiable : grandes feuilles persistantes lancéolées d'un vert-sombre, et belles fleurs blanches au printemps. On peut même finir par le reconnaître les yeux fermés, par l'odeur légère et suave qu'il répand dans son environnement proche. Strictement inféodé aux sols acides, il reste assez localisé dans notre région, mais est assez commun dans le massif des ocres où il trouve sa place en lisières et clairières des boisements.

Crédit photo : ©DR-Ecobalade



Berges et forêts humides (AT)

Principalement située le long de la Dôa, une forêt alluviale à bois tendre (type peupleraie) s'installe en connexion avec la nappe de la rivière. Celles-ci jouent de nombreux rôles biologiques, à savoir, le maintien des berges, l'autoépuration des eaux, un réservoir et un corridor écologique pour de nombreuses espèces. Elles sont le siège de reproduction et d'alimentation de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



L'exploitation de l'ocre à Rustrel (AU)

Au Colorado provençal, l'exploitation de l'ocre dans des carrières à ciel ouvert s'est déroulée de 1871 à 1991. Une particularité de ce site réside dans l'usage ingénieux de l'eau : stockée dans des puisards (réservoirs), elle était ensuite envoyée sous pression jusqu'aux fronts de taille.

Les parois étaient alors lavées à la lance. Le mélange d'eau, de sable et d'ocre s'écoulait par gravité à travers un réseau de rigoles et d'aqueducs jusqu'aux bassins de décantation. En chemin, le sable, plus lourd, se déposait naturellement, notamment dans des batardeaux (pièges à sable), tandis que l'eau chargée d'ocre poursuivait sa route. Dans les bassins, l'ocre finissait par se déposer au fond. Une fois l'eau évaporée, comme dans un marais salant, les ocriers découpaient la pâte d'ocre en briques, qui étaient ensuite séchées puis transformées.

Crédit photo : ©Rémi Duthoit



Colorado provençal (AV)

Le Colorado provençal est un ancien site d'exploitation de l'ocre à ciel ouvert, actif aux XIXe et XXe s. Le premier coup de pioche y fut donné en 1871, et le dernier lavage d'ocre réalisé en 1993 par Roger Arnaud.

Classé au titre des Monuments naturels à caractère historique, ce site privé offre aujourd'hui deux circuits pédestres balisés, accompagnés d'une application mobile dédiée. Ils permettent de découvrir d'anciennes carrières aux spectaculaires nuances de couleurs, ainsi que quelques vestiges de l'industrie ocrière.

L'accès est payant et soumis à réservation en haute saison. Veuillez consulter les [conditions d'entrée et les consignes de visite](#) avant votre venue.

Crédit photo : ©Vincent Damourette - Coeurs de nature-SIPA



La formation de l'ocre (AW)

Il y a environ 125 millions d'années, une mer peu profonde recouvrait une partie de la Provence. Sur le bassin du Pays d'Apt, des sédiments marins à l'origine des calcaires blancs se déposent, bientôt recouverts par des roches argileuses (marnes grises) et des sables riches en fragments de coquilles, d'oursins et d'organismes microscopiques. Ces sédiments s'accumulent en couches obliques sur le fond marin, formant des grains verts de glauconie, une substance riche en fer. Vers -100 millions d'années, des mouvements tectoniques provoquent le retrait de la mer. Exposés à l'air libre sous un climat chaud et humide, les dépôts de grès verts subissent alors une intense altération. Les éléments comme le calcaire, les micas et la glauconie se transforment ou disparaissent, laissant place à la kaolinite, un minéral argileux, colorée par des composés de fer : un hydroxyde pour l'ocre jaune, un oxyde pour l'ocre rouge. Les grains de quartz restent majoritaires. Ainsi, le grès vert constitue la roche mère des célèbres sables ocreux du Pays d'Apt.

Crédit photo : ©Vincent Damourette - Coeurs de nature-SIPA



Rouvrir les vues sur le Colorado (AX)

Depuis la fin de l'exploitation de l'ocre, la végétation a peu à peu envahi le [Colorado de Rustrel](#). La colonisation de pins sylvestres (fortement combustibles) est devenue un enjeu paysager mais aussi sécuritaire. Aussi, en 2015, des coupes d'arbres ont été réalisées pour recréer des ouvertures paysagères et retrouver les anciens fronts de taille. L'objectif était de redonner à voir l'ocre dans le site, mais aussi dans le grand paysage et de mettre en sécurité les visiteurs en créant une zone de rassemblement.

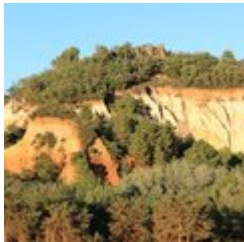
Crédit photo : ©Marion Eyssette - PNR Luberon



Opération Grand Site de France : une nécessité ! (AY)

Site classé en 2002, les ocres du Luberon sont un des gisements les plus importants au monde. Avec un nombre de visiteurs important et des risques de dégradation, certaines zones du massif des ocres suscitent beaucoup d'intérêt. En 2010, en concertation avec les acteurs locaux, une [Opération Grand Site de France](#) a été lancée par la communauté de communes Pays d'Apt Luberon afin de mettre en œuvre un projet de valorisation, de bonne gestion et de préservation des patrimoines naturels, paysagers mais aussi culturels, dans la perspective d'obtenir prochainement de l'État le label Grand Site de France.

Crédit photo : ©Daniel Grenouilleau



Des saignées colorées (AZ)

De ce chemin en balcon, on distingue des falaises colorées qui se détachent des collines boisées de cette vallée agricole où dominent les vignes. Résultant d'une formation géologique particulière et d'une exploitation humaine passée, ces fronts de taille sont menacés par la reconquête forestière. Depuis la fin de l'exploitation de l'ocre, la végétation a peu à peu envahi le [Colorado de Rustrel](#).

Crédit photo : ©Anne-Camille Vinson - PNR Luberon



Grande Traversée VTT de Vaucluse® (BA)

La Grande Traversée VTT de Vaucluse c'est 388 km de plaisir et un parcours sur mesure ! Départ des sentiers exigeants du Mont Ventoux en passant par les arêtes calcaires des Dentelles de Montmirail, vous passerez par un espace naturel remarquable pour arriver aux Gorges de la Nesque. Ensuite, la course continue par le Parc naturel régional du Luberon, où le patrimoine bâti en pierre sèche, les impressionnantes falaises et les sentiers dans les ocres raviront les VTTistes. Deux variantes possibles, complétées en juin 2020 de circuits VTT en boucles, balisés et labélisés FFC "espace VTT Provence Luberon Lure".

Crédit photo : ©Julien Abellan



Un cabanon pour maternité (BB)

Dans les champs aux alentours, des cabanons ont été construits pour servir d'abri et de stockages. Aujourd'hui abandonnés ou restaurés, ils restent les lieux privilégiés et convoités par les femelles chauves-souris d'avril à septembre. Véritables maternités, ces cabanons réchauffés par le soleil sont des lieux adaptés pour la mise-bas et l'allaitement des jeunes. Il est strictement interdit de pénétrer dans les cabanons (propriété privée), pour éviter tout dérangement dramatique des chauves-souris (espèces protégées).

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Extraction ocrière (BC)

C'est à partir de la fin du XIXe s. que l'extraction de l'ocre, le traitement et la commercialisation, prennent un essor considérable, notamment par la construction du chemin de fer sur le Pays d'Apt. En 1900, on dénombre sur le bassin d'Apt 17 mines souterraines et 32 carrières à ciel ouvert, représentant 14 600 tonnes d'ocres. Ici, on peut apercevoir les ruines d'une station de pompage d'eau, indispensable pour faire s'écouler depuis le malaxeur, le sable dans les batardeaux, puis l'ocre, plus léger, jusqu'aux bassins de décantation (*ruines potentiellement instables - ne pas pénétrer ni s'approcher trop prêt*).

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Petit rhinolophe (BD)

Véritable petite boule de poil, cette chauve-souris ne pèse que 2 à 5 g. L'espèce possède un appendice nasal caractéristique en fer à cheval. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe s'accroche dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à une poire suspendue. En hiver, il occupe des galeries d'ocre. En été, les femelles utilisent les cabanons comme des maternités. Attention de ne pas les déranger ! Il est strictement interdit de pénétrer dans les galeries et les cabanons (site classé), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique des chauves-souris (espèces protégées).

Crédit photo : ©DR-Tanguy Stoeckle



Châtaignier des sols acides (BE)

Ilot de sable au milieu des massifs calcaires du Luberon et des Monts-de-Vaucluse, les ocres abritent des essences d'arbres qui ne poussent pas dans le calcaire. Ainsi le châtaignier apprécie ce sol tout comme il apprécie le sol sableux dans le département du Var plus au sud.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Minioptère de Schreibers (BF)

La colline de La Bruyère héberge le plus important site de transit de minioptères de Schreibers du Luberon. Cette chauve-souris, qui se nourrit de papillons, est très sociable et s'installe en grappes (collées les unes aux autres) dans les galeries d'ocres. Bien souvent, pour conserver la tranquillité des chauves-souris, des grilles sont installées à l'entrée des grottes ou galeries. Pour la minioptère, ces grilles sont néfastes car leur vol, peu manœuvrable, ne lui permet pas de se faufiler facilement entre les barreaux. La protection de leur espèce repose principalement sur leur tranquillité, il est donc important de la respecter.

Crédit photo : ©DR



Danger éboulement ! (BG)

Véritable gryère, la colline de La Bruyère est percée d'anciennes galeries creusées à la main et de front de taille à ciel ouvert. Il s'agissait d'un lieu important pour l'extraction des ocres. Ensuite, un certain nombre de cavités ont été transformées en champignonnières. Elles sont aujourd'hui délaissées de toute activité humaine. Certaines sont devenues des refuges pour de grosses colonies de chauves-souris. Il est strictement interdit de pénétrer dans les galeries (propriété privée), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique des chauves-souris.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Petite divagation = réveil fatal ! (BH)

Sur la colline de La Bruyère, il y a une grande diversité de cavités souterraines, notamment des anciennes mines d'extraction d'ocres. Ces lieux, de températures et d'humidité stables, offrent un gîte indispensable aux chauves-souris à leur l'été hivernale (octobre à mars). Durant cette période de vie ralentie, un simple même très court dérangement dans les galeries ou le passage répété juste devant les entrées de cavités, engendre le processus de réveil. Ce réveil imprévu très stressant leur fait consommer jusqu'à 80% de leur réserve et entraîne leur mort quasi certaine. Il est donc impératif, de ne jamais pénétrer dans les cavités. Et ce d'autant plus que c'est dangereux en raison des risques d'effondrements !

Crédit photo : ©David Tatin



Indispensable chauve-souris ! (BI)

17 espèces protégées sur les 34 identifiées en France, comme le Grand ou le Petit rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, sont présentes sur le site classé et l'Espace Naturel Sensible de la colline de la Bruyère. Les chauves-souris sont des mammifères volants qui allaitent chaque année un seul petit et qui se nourrissent d'insectes la nuit. La plus petite chauve-souris, extraordinaire technologie de 4 gr, peut manger jusqu'à 3000 moustiques par nuit ! Leur conservation est primordiale pour l'équilibre de la biodiversité, et pour la transmission de ce patrimoine biologique à nos enfants.

Crédit photo : ©DR-life-bats-birds



Ce chemin est d'or, ocre et vermeil... (BJ)

Du point de vue situé une vingtaine de mètre sur la gauche, on aperçoit Villars, Saint-Saturnin-lès-Apt, puis des falaises ocreuses très colorées, cachées en partie par une végétation boisée de reconquête. En retrait du Calavon qui coule entre les massifs des Monts-de-Vaucluse au nord et du Luberon au sud, la colline boisée de La Bruyère se dresse par-dessus la vallée agricole où dominent les vignes.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La Bruyère, espace naturel sensible (BK)

La colline de La Bruyère a reçu le label départemental [Espace naturel sensible](#) (ENS) en 2005. Dans ce cadre, et dans un objectif de préservation du patrimoine naturel, plusieurs parcelles privées ont été achetées par la commune de Villars, le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces terrains sont ouverts au public, uniquement sur les sentiers balisés et dans les limites de préservation de cet îlot siliceux unique.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La colline de la Bruyère, site classé et OGS (BL)

La colline de La Bruyère est un des quatre principaux massifs du site classé des Ogres du Pays d'Apt, défini par décret en 2002 au titre des Monuments naturels à caractère historique et qui couvre plus de 2500 ha. En 2010, en concertation avec les acteurs locaux, une [Opération Grand Site de France](#) a été lancée par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, afin de mettre en œuvre un projet de valorisation, de bonne gestion et de préservation des patrimoines naturels, paysagers mais aussi culturels dans la perspective d'obtenir prochainement de l'Etat le label Grand Site de France.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



La colline de La Bruyère, espace protégé (BM)

Juste au nord de la route, se cache la discrète colline de La Bruyère, site classé au titre des Monuments naturels à caractère historique en 2002, puis labélisé Espace naturel sensible (ENS) en 2005. Constitué d'ocres et de grès du Crétacé, cet îlot siliceux au milieu d'un océan calcaire, renferme une végétation exceptionnelle composée d'une chênaie verte associée au pin maritime, au pin sylvestre et à des espèces typiques de lande (bruyère callune, ciste à feuille de laurier...). Cette flore très spécifique s'adapte bien aux sols siliceux et acides. On y rencontre également de nombreuses espèces d'amphibiens, d'oiseaux et de chauves-souris.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



Villars, village de caractère (BN)

Perché au sommet d'une colline, au pied des Monts de Vaucluse, Villars est un village provençal typique aux ruelles étroites. On y découvre l'église paroissiale Saint-Jacques-le-Mineur (XIXe s.), plusieurs oratoires, un ancien lavoir communal, ainsi qu'une place ombragée animée par le Bar des Amis, célèbre pour avoir servi de décor au film L'Été meurtrier (1983), révélant Isabelle Adjani, Alain Souchon et François Cluzet. Villars et ses 11 hameaux sont aussi le pays natal du peintre Paul Camille Guigou (1834-1871), dont les œuvres sont conservées, entre autres, au musée d'Orsay à Paris et au musée des Beaux-Arts de Marseille.

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

